

Fiche de présentation d'opération



2008 - 2014

Animation de deux Documents d'objectifs (DOCOB) de sites Natura 2000

« Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » FR 7300952

« Causse de Gaussou et sites proches » FR 7300953

Contexte territorial en Midi-Quercy

5 SITES NATURA 2000 ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS SUR CE TERRITOIRE.

Le Pays Midi-Quercy est la structure porteuse du suivi, de l'animation et de la mise en œuvre des DOCOB de deux de ces sites, depuis 2008, pour le compte des comités de pilotage afférents.

Cette désignation a été opérée par les membres de ces comités de pilotage pour une période de 3 ans : en mai 2008 (pour la période 2009-2011), en juillet 2011 (pour 2012-2014) et en juin 2014 (pour 2015-2017). Cette maîtrise d'ouvrage résulte d'une démarche volontaire, un choix, lié à une disposition de la loi « Développement des territoires ruraux » du 23 février 2005.

Un projet de territoire en élaboration en 2015. Des documents et opérations de référence à l'échelle du Pays : charte forestière, plan climat énergie territorial, charte paysagère, pôle de pleine nature des Gorges de l'Aveyron, opération sur la gestion forestière et la biodiversité (2012-2014), projet de Schéma de Cohérence Territoriale, projet de Pays d'Art et d'Histoire...

Objectifs généraux de l'animation de ces DOCOB

Mettre en œuvre les actions recommandées dans ces DOCOB afin de conserver ou de rétablir, dans un état de conservation favorable à leur maintien à long terme, les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire (de la faune, de la flore) qui ont justifié la désignation de ces sites Natura 2000, Zones Spéciales de Conservation (ZSC). L'animation tient compte des activités présentes sur ces sites et des particularités locales.

Exemples d'habitat et d'espèces d'intérêt communautaire :



Prairie maigre de fauche



Lucane Cerf-volant



Damier de la Succise

Rôle du Pays Midi-Quercy dans l'animation de ces DOCOB

MISSIONS PRINCIPALES :

- mise en œuvre des contractualisations
- mise en œuvre des actions non contractuelles proposées dans les DOCOB
- amélioration des connaissances et des suivis scientifiques
- actions de communication, de sensibilisation et d'information
- suivi de la mise en œuvre des documents d'objectifs
- gestion administrative, financière et animation de la gouvernance des sites
- assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- soutien à l'articulation de Natura avec les autres politiques publiques



Gorges de l'Aveyron

Causse de Gaussou

Le site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »

11 660 hectares - 6 communes : Bruniquel, Cazals, Saint Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne), Larroque, Penne, Puycelsi (Tarn)

11 habitats et 16 espèces d'intérêt communautaire

Le site « Causse de Gaussou et sites proches »

157 hectares - 3 communes : Caylus, Lavaurette et Puylaroque




4 habitats et 4 espèces d'intérêt communautaire

Documents de référence pour l'animation de ces DOCOB

- DOCOB du site Gorges de l'Aveyron (2004)
- DOCOB site Causse de Gaussou (2007)
- Cahier des charges pour l'animation des DOCOB de sites Natura 2000 (DREAL, DDT)
- Convention cadre entre le Pays Midi-Quercy et l'Etat (DDT82) : 2015-2017
- Convention de financement (2015)

Une animation reposant notamment sur des prestations externes

Depuis 2008, le Pays Midi-Quercy a choisi de faire appel à des prestataires pour l'animation de ces sites, qui sont intervenus sous la forme d'un groupement. **OPÉRATEURS :**

-  **CPIE QUERCY-GARONNE** : mandataire, actions de communication, sensibilisation
-  **CHAMBRE D'AGRICULTURE 81** : actions agricoles notamment contractualisations dans les parties tarnaises et, depuis 2013, dans les parties tarn-et-garonnaise des sites. De 2008 à 2012 : les prestations ont été assurées, dans le département 82, par l'ADASEA.
-  **CEN MIDI-PYRÉNÉES** : suivis scientifiques, en particulier des chauves-souris.

Partenaires techniques et modalités de concertation

UN COMITÉ DE PILOTAGE PAR SITE NATURA 2000

La composition des membres est fixée par arrêté du Préfet. Les comités de pilotage comptent à ce jour 89 membres (au total) représentant notamment : l'Etat et ses établissements publics les collectivités et leurs établissements publics - les organismes consulaires, professionnels et représentants de propriétaires - des organismes œuvrant dans divers domaines : pêche, chasse, sport, tourisme, préservation du patrimoine naturel, environnement.
Fréquence des réunions : une fois par an au moins (réunion commune aux 2 sites).

LE COMITÉ SYNDICAL DU PAYS MIDI-QUERCY

41 membres – Délibère chaque année sur les programmes prévisionnels de l'animation des DOCOB, sur le montant des dépenses prévisionnelles, sur les candidatures du Pays Midi-Quercy à la maîtrise d'ouvrage de l'animation de ces sites ; est informé de l'avancement de l'animation, aux étapes clés.

L'ÉTAT

Il apporte au PETR, en fonction de ses moyens, une assistance technique et administrative pour l'animation de ces DOCOB, dans divers domaines.



BILAN 2008-2014 : CHIFFRES CLES

Budget de l'animation des sites et partenaires financiers

Dépenses réalisées (2008-2014)

- Montant total des dépenses réalisées : 212 277 € TTC
- Montant des dépenses réalisées en moyenne, par animation : 30 325 € TTC

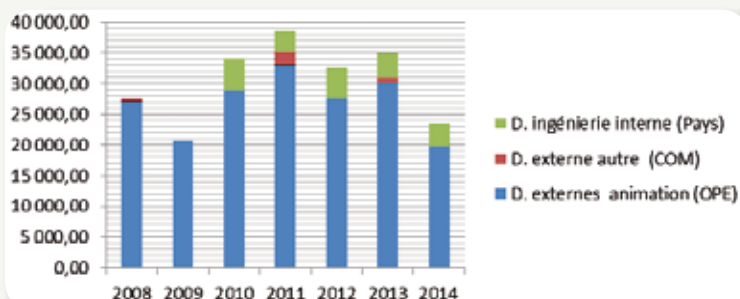
Durée de l'animation	Années concernées
12 mois – à 4 reprises	De 2010 à 2013
< 12 mois – à 3 reprises	2008 (4 mois) - 2009 (10 mois) - 2014 (8 mois)

- Montant moyen des dépenses pour 12 mois d'animation : 35 081 € TTC
- Montant moyen des dépenses pour une période < 12 mois : 23 985 € TTC

Les variations dans les durées d'animation sont principalement dues au contexte financier ou territorial.

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES :

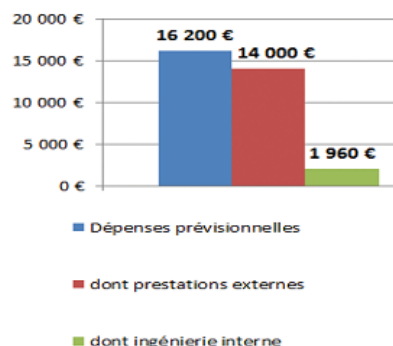
- prestations d'animation des DOCOB par les opérateurs techniques (88 %)
- prestations externes de communication (2 %) : impressions, éditions
- ingénierie interne du Pays : temps agent (10 %)



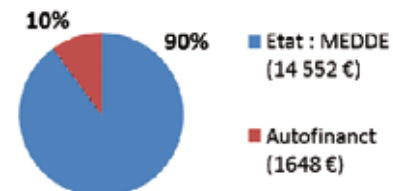
Source : Dossiers de demande de solde pour l'animation des DOCOB, 2008 à 2014.

ANIMATION 2015 Novembre 2015 - mai 2016

Dépenses prévisionnelles



Recettes prévisionnelles



Les principales actions qu'il est prévu de réaliser dans le cadre de l'animation 2015 sont mentionnées dans les pages suivantes.

Les montants des dépenses d'ingénierie interne ayant donné lieu à une aide au titre de l'animation des DOCOB (9 à 15 % d'un ETP - 19 à 31 jours) sont inférieurs aux dépenses réelles. Le choix a été fait de privilégier, au niveau de la valorisation des dépenses et vu l'enveloppe mobilisable, les prestations des opérateurs.

Deux principaux outils de gestion

Contrat agricole

Conclu entre l'Etat et un exploitant agricole, pour 5 ans, renouvelable. Donne lieu à des engagements (mesures de gestion) et à une rémunération compensatoire. Contrat basé sur une démarche volontaire.

Charte Natura 2000

Outil d'adhésion aux objectifs de préservation du site, basé sur le volontariat. Des engagements qui ne sont pas rémunérés. Avantage fiscal : exonération de la TF PNB possible.

Les divers outils mobilisables ont été présentés aux exploitants agricoles, à des propriétaires non agriculteurs et aux communes concernées au début de l'animation des sites sous la maîtrise d'ouvrage du Pays : une réunion dans chaque site en 2008. Une autre réunion en 2009, pour les exploitants agricoles, dans le site des Gorges de l'Aveyron. Les années suivantes, l'information a été diffusée via des contacts directs entre les exploitants agricoles et l'ADASEA ou la chambre d'agriculture, les bulletins d'informations, le site Internet du Pays et, plus indirectement, lors de certaines animations sur Natura 2000, en présence d'exploitants agricoles.

Attaché au paysage du Causse d'Anglars, je tiens à participer au maintien de son identité notamment en préservant les espèces et les habitats qui lui sont inféodés.

Je gère une exploitation agricole orientée sur l'élevage extensif de bovins viande. Le pâturage par le troupeau et la fauche me permettent d'entretenir des habitats naturels d'intérêt communautaire tels que les pelouses sèches et les prairies maigres de fauche. Le fait d'avoir signé un contrat m'engage à plus de rigueur dans la gestion de ces surfaces. Les aides perçues apportent un complément financier intéressant pour l'entretien du matériel, des clôtures et la rémunération de la main d'oeuvre. »

Serge Vidailac, éleveur de vaches allaitantes de race Limousine à Saint Antonin-Noble-Val

Recettes réalisées (2008-2014)

- MONTANT TOTAL DES RECETTES : 212 277 € TTC
- MONTANT DES AIDES FINANCIÈRES PUBLIQUES APPORTÉES : 190 203 € TTC
- MONTANT DE L'AUTOFINANCEMENT DU PAYS MIDI-QUERCY : 22 074 € TTC

L'animation de ces DOCOB a été financée à hauteur de 90 % des dépenses éligibles, conformément au contenu des diverses conventions cadre signées entre le Pays Midi-Quercy et l'Etat (DDT 82).

Cofinanceurs : Etat (MEDDE / MEEDDAT) - Union européenne (FEADER)

Ponctuellement, lors de certaines animations, les dépenses réalisées ont excédé les dépenses éligibles à ces aides présentées dans le cadre des demandes de subvention (d'où un autofinancement total de 11 %)

Sources des recettes : selon les cas, avis de paiement reçus par le PETR, tableau de suivi des demandes financières du PETR ou données fournies par la DDT 82.

Contrats et chartes Natura 2000

Les actions principales d'animation concernent les contractualisations, essentiellement avec les exploitants agricoles, en l'occurrence, sur ces sites, notamment avec des éleveurs. Les contractualisations ont débuté en 2004 (dans le site des Gorges de l'Aveyron) et en 2009 (dans le site de Gaussou).

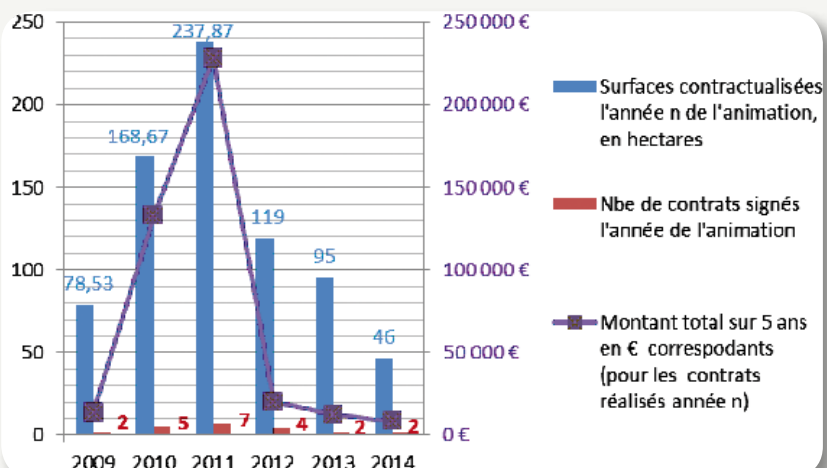
Les contractualisations sont conditionnées par l'élaboration ou la mise à jour, chaque année, d'un programme agri-environnemental et climatique (PAEC). Le PAEC du site des Gorges de l'Aveyron est inclus dans celui du site « Forêt de Grésigne et environs », dont le périmètre est plus étendu. Depuis 2015, les PAEC sont élaborés dans le cadre d'un appel à projet régional.

Par ailleurs, des chartes Natura 2000 ont été élaborées dans chaque site (en 2008 et 2009). Toutefois, cet outil a été très peu utilisé et mobilisé. Le nombre d'adhérents à celles-ci est peu élevé, et de nouvelles adhésions à ces chartes, bien que possibles, ne sont plus encouragées par les services de l'Etat en région (et en conséquence par le PETR) depuis 2013. En effet, désormais la prise en charge de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties dans le cadre des chartes Natura 2000 revient aux collectivités et non plus à l'Etat.

Site des Gorges de l'Aveyron : contrats agricoles

20 BÉNÉFICIAIRES DE CONTRATS ENTRE 2009 ET 2014, AVEC DES RENOUVELLEMENTS

Sur cette période d'animation (sous la maîtrise d'ouvrage du Pays Midi-Quercy), le nombre de bénéficiaires de contrats est légèrement inférieur au nombre de bénéficiaires de contrats sur la période 2004-2008 (22). Des surfaces contractualisées avec de fortes variations, en diminution depuis 2011. Les montants financiers mobilisés par les contrats ont été également moindres en 2009-2014 (415 302 €) par rapport à la période précédente 2004-2008 (571 508 €).



Source : D'après les Rapports d'activités de l'animation des DOCOB, de 2009 à 2014.

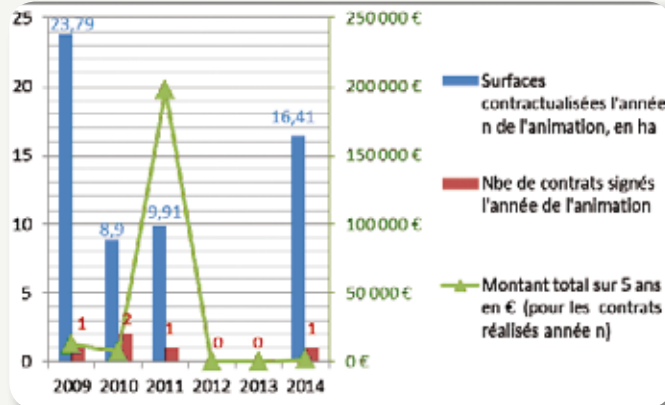
EN 2015 : 16 CONTRATS EN COURS, REPRÉSENTANT UNE SURFACE TOTALE DE 756 HECTARES

- Pour l'animation 2015 (jusqu'en mai 2016) : 6 contrats prévisionnels
- Pour l'animation 2016 : pas de contrat prévisionnel identifié à ce jour.

Site Causse de Gaussou : contrats agricoles

4 BÉNÉFICIAIRES DE CONTRATS ENTRE 2009 ET 2014 AVEC 1 RENOUVELLEMENT

Des surfaces contractualisées sur une surface de 15 hectares, en moyenne. Des montants financiers contractualisés fortement variables d'une année sur l'autre, avec des montants nettement plus élevés en 2011.



En 2015 : 2 CONTRATS EN COURS, REPRÉSENTANT UNE SURFACE DE 26 HECTARES

- Pour l'animation 2015 (jusqu'en mai 2016) : pas de contrat prévisionnel à ce jour
- Animation 2016 : pas de contrat prévisionnel identifié à ce jour.

Chartes Natura 2000

Elaborée en 2008 (site Causse de Gaussou) et en 2009 (site des Gorges de l'Aveyron). 2 chartes signées dans chaque site, soit 4 signataires au total. En 2015 : pas de souhait d'adhésion connu.

Suivis scientifiques et techniques (2008-2014)

Il s'agit principalement de suivis de population de chauves-souris dans 8 grottes relatives au site des Gorges de l'Aveyron, site d'importance majeure pour les chauves-souris, à une échelle régionale.

Des suivis de la fréquentation humaine dans certaines grottes ont également été effectués ainsi qu'une veille sur les éventuels problèmes ou mesures correctives à adopter. Les suivis scientifiques réalisés dans les grottes sont soumis à l'accord des propriétaires et dans un cas (grotte du Figuier) à une autorisation préfectorale d'accès (cf. Arrêté de protection de Biotope).

Suivis de la population de chauves-souris

SUIVIS DE TRANSIT AUTOMNAL, REGROUPEMENTS (SWARMING) – 5 GROTTES

- Bruniquel (Pierre plantée) : animations 2014 -2013-2011
- Penne (Senchet) : animations 2014 et 2013
- Figuier, Bernadou : animation 2013
- Mazuc (en remplacement Dame Blanche) : animations 2011 et 2010



SUIVIS DE GROTTES D'HIBERNATION (SUIVIS HIVERNAUX) – 9 GROTTES

- 6 grottes ou ensemble de grottes dans 4 communes : Penne (Senchet, Cloches, Pyramide), Bruniquel (Barthasses), Cazals (Bernadou), Saint Antonin (Castagnerette) : animations de 2011 à 2014 (soit 4)
- Grottes de la Dame Blanche et Tannerie : animation 2013
- Grotte Pierre plantée (Mayrières inférieures) : animation 2012 et 2013

SUIVIS DE MISE BAS DANS DES CAVITÉS IMPORTANTES – 2 GROTTES

- Grotte du Capucin : animations 2014-2013-2012
- Grotte du Figuier : animation 2014-2012-2011

Actions favorisant la diffusion d'informations, la réalisation de suivis

CONCERTATION CONCERNANT LA GROTTTE DU CAPUCIN (SITE DES GORGES DE L'AVEYRON) : ANIMATIONS DE 2009 À 2011. Des entretiens avec les propriétaires et des réunions ont favorisé le dialogue entre divers acteurs (propriétaires de grotte, CEN, ONCFS, commune, Pays, CPIE). Les réunions ont permis d'échanger sur des scénarios de gestion et sur les suivis scientifiques (suivis en lien avec l'information des propriétaires).

RECHERCHES DE PROPRIÉTAIRES EFFECTUÉE DANS 3 GROTTES : Pour 2 grottes à Bruniquel et une grotte à Cazals (animation 2011).

RECENSEMENT D'UTILISATEURS : Pour une grotte, à Saint Antonin (animation 2009)



© CEN MP - F. Schwaab

Petits Rhinolophes



© CEN MP - F. Neri

Essai de Miniptères de Schreibers en hibernation - Janvier 2014



© CEN Midi-Pyrénées

Dispositif d'interception sur un site de « swarming » avec une nasse (harp trap)



Des suivis de la fréquentation humaine (éco-compteur)

Grotte Pierre plantée (Bruniquel) : animations de 2011 à 2014 (soit 4)

D'autres suivis scientifiques réalisés ponctuellement

Inventaire complémentaire et suivi du Damier de la Succise (Saint Antonin) : animation 2014. Un enjeu à développer / poursuivre la connaissance de cette espèce. Un suivi (hors 323-A) présenté par Nature MP : la Magicienne dentelée.

Animation 2015 des DOCOB de ces sites : actions prévues

Réaliser le suivi de grottes d'hibernation, l'élaboration de cartographies correspondantes, d'un bilan annuel et le programme prévisionnel des animations 2016 et 2017 sur cette thématique.

Dans le cadre de l'animation des DOCOB, d'autres actions ont été ponctuellement réalisées telles que :

- Veille et information dans les domaines de l'évaluation environnementale et des incidences : **CONSEILS POUR LA GESTION DES SITES DANS CERTAINES COMMUNES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS** (Bruniquel, Caylus, Montricoux, Saint Antonin-Noble-Val) ou associations (Jardin Noble-Val, PEPS Puyaroque, FOL 12, Samba Al País, comité des fêtes Caylus, Citrus..) : animations 2014-2013-2012.
- PONCTUELLEMENT** : entretien entreprise (2011), CRPF (2010 et 2009), information pour un projet de carte communale (Cazals, 2010 et 2009)
- Incitation à la réalisation ou à l'adaptation de plans de gestion ou plans d'aménagement en forêt : rencontre avec la commune de Saint Antonin NV (animation 2014), le CRPF (2009) et l'ONF (2009).
- Participation à des réunions régionales (une à deux par an).

Actions de communication et de sensibilisation (2008-2014) :

Ces actions concernent des actions communes aux deux sites, telles que le bulletin d'information, deux brochures sur les chauves-souris et des animations, organisées par exemple dans le cadre des journées nature Midi-Pyrénées. De plus, des actions ont été développées spécifiquement dans le site des Gorges de l'Aveyron, compte-tenu des multiples enjeux liés à ce site, de son attractivité et des diverses activités de pleine nature qui s'y déroulent.

Documents thématiques communs aux deux sites Natura 2000

UN BULLETIN D'INFORMATION (5 éditions depuis 2008). Diffusé en format papier (2000 ex. généralement) et électronique.

DEUX BROCHURES SUR LES CHAUVES-SOURIS :

- « Cohabiter avec les chauves-souris » (2009) - 3000 ex
 - « Des falaises, des gîtes pour les chauves-souris » (2009) - 3000 ex
- Diffusées en format papier et électronique.

Documents thématiques dans le site des Gorges de l'Aveyron, des causses proches et de la vallée de la Vère

UNE EXPOSITION PRÉSENTANT CE SITE (2009) : ESPÈCES, HABITATS, EXEMPLES DE PRATIQUES RESPECTUEUSES : 7 panneaux - 2 m de haut - Affiche de présentation de l'exposition (300 ex.) – Diffusion gratuite, sur demande. Gestion des prêts et communication par le PETR dans les bulletins d'informations ou lors d'animations.

UNE FICHE TECHNIQUE POUR LES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS (2014)

Fiche à vocation informative et pédagogique. Diffusée en format électronique principalement, et en format papier dans les communes et EPCI situés dans le périmètre de ce site.



Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation du site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » (2010)

L'élaboration de cette charte a donné lieu à une démarche de concertation importante menée sur près d'un an et demi. Elle a permis d'inviter un public très divers, dans le cadre de réunions, de groupes de travail...



LES SUPPORTS DE COMMUNICATION ÉLABORÉS :

- La charte (28 pages - 500 ex.)
- La présentation de la charte (8 pages, 16 000 ex.)
- Une affiche (200 ex)
- Un autocollant « J'ai signé » la charte (200 ex.)

Diffusion chaque année d'informations dans la Newsletter du Pays, l'Eco du CPIE, des journaux locaux (article de presse), des sites Internet...

A ce jour, cette charte compte 73 signataires. Des actions d'information et de sensibilisation ont été organisées pour les signataires : sensibilisation sur les habitats, les espèces, messages à diffuser auprès du public.... En moyenne : une action par an (réunion, balade pédagogique). Cette charte fait l'objet d'actions d'animation depuis son élaboration, toutefois de façon de moins en moins importante (difficulté à mobiliser les signataires actuels, un enjeu à renouveler les signataires et à faire vivre cette charte dans le temps).

Animations thématiques - Actions principales : information et sensibilisation pour divers publics - Exemples principaux :

GRAND PUBLIC

- Balades pédagogiques dans les 2 sites (en 2013 - 2012 - 2011)
- Nuits européennes de la chauve-souris : 2 (2013 - 2014) - 60 pers. (total des 2)
- Opérations de nettoyage de la rivière Aveyron et ses abords : 2 (2013 - 2014) avec contribution du pays - 140 pers. au total (60 à 80 pers. par an)



Découverte du sentier d'interprétation du Roc d'Anglars Saint-Antonin-Noble-Val - 6 juin 2013



Découverte du Sentier de la loutre Saint-Antonin-Noble-Val - 12 juin 2013



Opération de nettoyage sur l'Aveyron et dans les Gorges - Saint Antonin et Cazals 5 octobre 2013

PUBLIC JEUNE

- Sensibilisation de tous les centres de loisirs du Pays et des communes du sites des Gorges de l'Aveyron à la préservation des chauves-souris (en 2011) par le CPIE : courrier d'information avec 2 brochures et la charte



Sensibilisation jeune public « Charte Bonnes Pratiques » - CCTVA - juin 2011



Sensibilisation des étudiants de l'IUP d'arts appliqués de Montauban à Natura 2000 - St-Antonin - octobre 2013



Formation Tourisme Durable - Caylus Janvier 2010

EXPLOITANTS AGRICOLES ET PROPRIÉTAIRES

- Formations sur les pratiques favorables à la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire animées par l'ADASEA 82 et la Chambre d'agriculture 81 : 2 formations en 2010 - 23 pers. (total des 2) - 1 animation (2011)



Grand prix Natura 2000 - 2012

Cette charte bénéficie d'une reconnaissance nationale :

LE « GRAND PRIX NATURA 2000 » - 2012 a été décerné au Président du comité de pilotage de ce site par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.



ELEMENTS QUALITATIFS DU BILAN SUR LA PERIODE 2008-2014

Points positifs généraux - Résumé

Des contrats agricoles sur le site :

- Appui au maintien d'activités agricoles
- Des mesures de gestion sur la durée
- Maintien de pelouses et de milieux ouverts, favorables à la biodiversité
- Les bénéficiaires potentiels de contrats agricoles sont connus et ont été contactés.

Des suivis scientifiques de populations de chauves-souris

Site des Gorges de l'Aveyron : une meilleure connaissance des espèces et de leur évolution.

Des actions de sensibilisation et de communication réalisées

- Pour divers publics
- Avec des productions homogènes et de qualité
- Une charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme reconnue.

Une animation des sites cofinancée à 90 % par l'Etat et par l'Union Européenne (FEADER)

Des prestataires identifiés et reconnus. Une continuité dans les actions réalisées depuis 2008.

Plus-values apportées par le Pays Midi-Quercy en tant que maître d'ouvrage de l'animation de ces sites :

- Dans les actions de communication-sensibilisation et de concertation réalisées
- A favorisé une meilleure « acceptation locale » de cette politique publique
- A contribué à une meilleure connaissance des acteurs entre eux à diverses échelles et à la création de partenariats
- Des actions cohérentes avec la charte de développement durable du Pays MQ et la charte paysagère
- Des synergies entre Natura 2000 et les autres politiques publiques du Pays, notamment tourisme et communication.

Limites, freins, difficultés rencontrées (généraux) - Résumé

Les actions réalisées restent inférieures aux besoins, au regard de l'ensemble des fiches mesures inscrites dans les DOCOB :

- autres suivis scientifiques requis sur les deux sites
- mesures de gestion ou de conservation à mettre en place, y compris hors contrats agricoles

La mise en place de ces actions nécessiterait des moyens financiers accrus pour l'animation des sites

Peu de visibilité concernant les moyens et conditions précises de l'animation des DOCOB à l'avenir, y compris pour des actions au cœur de cette politique (ex. contractualisations agricoles au-delà de mai 2016)

Pour le maître d'ouvrage de l'animation, un temps de suivi non négligeable, qui a été partiellement valorisé dans le cadre des demandes de subvention sur cette mesure.

UN BILAN QUALITATIF PLUS DÉTAILLÉ EST DISPONIBLE SUR DEMANDE AUPRÈS DU PAYS MIDI-QUERCY AU :
05 63 24 60 64

Exemples d'actions réalisées ayant aidé à faire connaître Natura 2000 (synergies positives, hors financement ciblé Natura 2000)


PAR LE PETR : informations, sensibilisation via :

Les guides touristiques du Pays (9000 à 25 000 ex.) - Le Mag (8000 ex.) - Les cartes touristiques du Pays Midi-Quercy. Lors de plusieurs formations thématiques (éco-tourisme, culture et éco-responsabilité) Dans certaines études Pays (ex. : schéma des activités nautiques) Communication sur radio CFM et sur le site internet de promotion touristique : www.gorges-aveyron-tourisme.com

PAR LE CPIE MIDI-QUERCY : sensibilisation via des animations :

Sportiv'Raid Nature (2010-2011) avec 500 lycéens de Midi-Pyrénées - Equirando Junior - 4 saisons de la forêt - Découverte du sentier de la loutre (2013)...

Animation 2015 des DOCOB de ces sites : actions prévues

 **RÉALISER 3 RÉUNIONS SUR CES SITES À DESTINATION DES ÉLUS**, le programme prévisionnel des animations 2016 et 2017 sur cette thématique et un bilan annuel.

2008 - 2014

Fiche de Présentation
d'opération



APPEL A CANDIDATURE POUR L'ANIMATION A VENIR DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS DE CES SITES

L'animation 2015 des Documents d'objectifs de ces sites Natura 2000 s'achèvera le 31 mai 2016. Après cette date, la structure maître d'ouvrage du suivi, de l'animation et de la mise en œuvre des documents d'objectifs de ces sites changera ainsi que la présidence des comités de pilotage.

LES COLLECTIVITÉS OU LEURS GROUPEMENTS SITUÉS DANS LE PÉRIMÈTRE DE CES SITES NATURA 2000 PEUVENT SE PORTER CANDIDATS À L'ANIMATION D'UN OU DE DEUX DOCUMENTS D'OBJECTIFS DE CES SITES, ET À LA PRÉSIDENTIE DU COMITÉ DE PILOTAGE CORRESPONDANT (OU DES DEUX COMITÉS DE PILOTAGE).

Les structures intéressées pourront présenter leur candidature lors de la prochaine réunion des comités de pilotage de ces sites Natura 2000 qui se tiendra **AVANT LE 31 MAI 2016** (prévisionnel : avril).



PETR du Pays Midi-Quercy
12 rue Marcelin Viguié - BP 82
82 800 Nègrepelisse
Tél. : 05 63 24 60 64
pays.midi.quercy@info82.com
www.midi-quercy.fr
www.gorges-aveyron-tourisme.com



ANIMATION 2016 Octobre 2016 - Mars 2017

DÉPENSES PRÉVUES : 15 081 € TTC

DURÉE DE L'ANIMATION : 6 mois

ÉLÉMENT NOUVEAU : le taux d'aide publique est porté à 100 %.

La TVA est prise en compte si elle n'est pas récupérée par le maître d'ouvrage.

Les coûts indirects sont pris en compte selon un taux forfaitaire de 15% des frais de personnel.

Édition : PETR du Pays Midi-Quercy - Décembre 2015 - Mise à jour : mars 2016

Élaboration : PETR, en concertation avec CPIE Quercy Gascogne, CEN MP, Chambre agriculture 81, DDT 82, DDT 81 et plusieurs élus concernés par chacun de ces sites

Conception graphique : PETR du Pays Midi-Quercy

Crédits photos : © ADASEA, ATASEA 81, CPIE Midi-Quercy, Graines de terroir, F. NÉRI, R. Minetti, F. Schwaab (CEN MP), C. PÉLAPRAT / biljara.com, L. PESSOTTO, Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie / DGALN, Chambre agriculture 81, DREAL MP, MIPYGéo



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEDER)
l'Europe investit dans les zones rurales

